



## CENTRE SOCIO CULTUREL D'ENDOUME




**Rentrée 2019-2020**

Cher Adhérent, Chère Adhérente,

Après renseignement pris auprès du Ministère chargé de la Vie Associative, notre Conseil d'Administration vous propose une cotisation défiscalisée.

Le versement d'une cotisation pour le fonctionnement de votre Centre Social, vous ouvre droit à une réduction d'impôt.

Aussi nous vous proposons une cotisation familiale à votre convenance :

-  Adhésion de base 28,00 euros
-  Adhésion de soutien 43,00 ou 84,00 euros
-  Adhésion libre

En sachant que la cotisation de soutien et la cotisation libre donnent droit à une réduction d'impôt de 66%.

Pour les familles qui adhèreraient à la cotisation défiscalisée, un reçu fiscal sera délivré, du fait de l'adhésion de votre Centre à la Fédération Nationale des Centres Sociaux reconnue d'utilité publique.

Nous nous tenons à votre disposition et nous vous remercions pour votre soutien.

Le Conseil d'Administration



### Bon de Soutien

**Oui, je veux contribuer à soutenir les actions du Centre Socio-Culturel d'Endoume et je vous adresse pour cela un don\*de :**

43,00€  84,00€  Libre

Je joins mon don par :

Chèque bancaire à l'ordre du " Centre Socio-Culturel d'Endoume "

Bulletin à nous remettre ou à envoyer sous enveloppe à :

Centre Socio-Culturel d'Endoume, 285 rue d'Endoume 13007 Marseille

\*En tant que particulier, votre don sera déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (art. 200-1,CGI)